

Préconisations de gestion pour les chouettes forestières menacées

Espèce	Statut LR RA
Chevêchette d'Europe	VU
Chouette de Tengmalm	VU

Ecologie / Habitat

La **chevêchette d'Europe** est connue pour fréquenter les forêts d'altitudes de tous les départements alpins. Sa répartition y est morcelée et sa présence est liée à la forêt mixte, semblable à celle des paysages répandus au cours de la dernière glaciation. Ces forêts sont généralement des hêtraies-sapinières ou des pessières, relativement âgées, toujours parsemées de clairières et peu exploitées.

La **chouette de Tengmalm** n'est pas strictement montagnarde. Elle est inféodée le plus souvent aux forêts mâtures de résineux (sapins, pins à crochets, épicéas, ...) et également dans les forêts mixtes. La présence de la chouette de Tengmalm est souvent liée à celle du pic noir car les loges forées par ce dernier constituent ses cavités préférées pour se reproduire.

Pour ces deux espèces, les massifs doivent être semés de clairières avec un sous-bois pas trop dense et une bonne proportion de sols dégagés afin qu'elle puisse chasser ses proies favorites : mulots et campagnols.

Préconisations de gestion

- ✓ Favoriser une sylviculture proche de la nature permettant le maintien de la diversité en essences et en classes d'âge vers la futaie âgée hétérogène, riche en gros bois et bois sénescents
- ✓ Maintenir des arbres de gros diamètres, sénescents ou dépérissants
- ✓ Maintenir des arbres morts ou à cavités de pics
- ✓ Créer des îlots de vieux bois, notamment de sénescence
- ✓ Maintenir des clairières intraforestières
- ✓ Eviter tout dérangement de mars à fin juin
- ✓ Maintenir la continuité entre les grands massifs forestiers